

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 01283 Numéro SIREN : 449 741 495 Nom ou dénomination : A.S.E. PAR ABREVIATION AU SERVICE DE L'ENERGIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2022 sous le numéro de dépôt 4210

BILAN ACTIF

CE DOCUMENT EST CONFORME
A L'ORIGINAL

ACTIF		Exercice N 31/07/2021 12		Exercice N-1 31/07/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	
	Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires					
	Fonds commercial (1)	107 020		107 020	107 020	
	Autres immobilisations incorporelles	6 775	6 763	12	245	233-
	Avances et acomptes					95. 05-
	Immobilisations corporelles					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	9 211	6 995	2 216	3 391	1 175-
	Autres immobilisations corporelles	11 182	8 511	2 671	3 167	496-
	Immobilisations en cours					34. 65-
	Avances et acomptes					15. 66-
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	17 535		17 535	17 325	210
	Créances rattachées à des participations					1. 21
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	2 833		2 833	2 833	
Total II		154 555	22 269	132 286	133 981	1 694-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements	61 236		61 236	56 184	5 051
	En-cours de production de biens					8. 99
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes	3 395		3 395	2 880	515
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	40 562	797	39 765	47 555	7 790-
	Autres créances	6 624		6 624	8 840	2 216-
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé					25. 07-
	Valeurs mobilières de placement					
	Disponibilités	149 934		149 934	178 243	28 309-
	Charges constatées d'avance (3)	9 599		9 599	11 180	1 581-
	Total III	271 350	797	270 552	304 882	34 330-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		425 905	23 066	402 839	438 863	36 024-
						8. 21-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/07/2021 12	Exercice N-1 31/07/2020 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 104 400 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	104 400	104 400		
	Réserves				
	Réserve légale	10 440	10 440		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	117 059	86 187	30 873	35.82
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	66 519	70 873	4 354-	6.14-
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	298 419	271 899	26 519	9.75
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	3 279	52 922	49 642-	93.80-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	2 359	9 458	7 099-	75.06-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 170	4 233	63-	1.49-
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 723	27 534	10 189	37.01
	Dettes fiscales et sociales	55 785	69 158	13 373-	19.34-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 105	3 660	2 555-	69.82-
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	104 420	166 963	62 543-	37.46-
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	402 839	438 863	36 024-	8.21-

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

104 420 163 695

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 402 838.68 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 830 839.08 Euros et dégageant un bénéfice de 66 519.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/08/2020 au 31/07/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 :

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. En effet, les mesures prises à partir du mois de Mars 2020 par le Gouvernement n'ont que très légèrement perturbé les activités de la société ASE.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	113 795		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 163		
Matériel de transport	417		1 871
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 028		
TOTAL	21 607		1 871
Autres participations	17 325		210
Prêts, autres immobilisations financières	2 833		
TOTAL	20 158		210
TOTAL GENERAL	155 560		2 081

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			113 795	113 795
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		2 952	9 211	9 211
Matériel de transport		134	2 154	2 154
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 028	9 028
TOTAL		3 086	20 392	20 392
Autres participations			17 535	17 535
Prêts, autres immobilisations financières			2 833	2 833
TOTAL			20 368	20 368
TOTAL GENERAL		3 086	154 555	154 555

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 530	233		6 763
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	8 772	1 175	2 952	6 995
Matériel de transport	296	205	134	367
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 982	2 162		8 144
TOTAL	15 049	3 542	3 086	15 506
TOTAL GENERAL	21 579	3 776	3 086	22 269

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	233				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 175				
Matériel de transport	205				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 162				
TOTAL	3 542				
TOTAL GENERAL	3 776				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	128	797	128		797
TOTAL	128	797	128		797
TOTAL GENERAL	128	797	128		797
Dont dotations et reprises d'exploitation		797	128		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 833	0	2 833
Clients douteux ou litigieux	856	856	
Autres créances clients	39 706	39 706	
Impôts sur les bénéfices	1 609	1 609	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 419	1 419	
Débiteurs divers	3 595	3 595	
Charges constatées d'avance	9 599	9 599	
TOTAL	59 617	56 784	2 833

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	11	11		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 268	3 268		
Fournisseurs et comptes rattachés	37 723	37 723		
Personnel et comptes rattachés	23 978	23 978		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 453	22 453		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 032	6 032		
Autres impôts taxes et assimilés	3 322	3 322		
Groupe et associés	2 359	2 359		
Autres dettes	1 105	1 105		
TOTAL	100 250	100 250		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	49 651			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 999			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000	10 440			10 440

M. KOWALSKI : 9 837 actions en pleine propriété

M. TORRES : 378 actions en pleine propriété

M. ISSAYAN : 135 actions en pleine propriété

SAS SECAFI : 90 actions en pleine propriété

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds artisanal ACPA 44	19 320			19 320	
Fonds artisanal LEFEVRE	67 800			67 800	
Fonds artisanal LERAY	6 900			6 900	
Fonds artisanal LAUNEAU	13 000			13 000	
Total	107 020			107 020	

Les fonds ACPA et LEFEVRE ont été acquis le 01/08/2007 suite aux résiliations des contrats de location gérance pour 87 120 €.

Le fonds artisanal LERAY a été acquis le 01/03/2016 pour 6 900 € (cession contrats entretien).

Le fonds artisanal LAUNEAU a été acquis le 03/10/2018.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	2 925	50.00
LICENCES RESEAU	3 150	100.00
LICENCE TABLETTES	700	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
MATERIEL ET OUTILLAGE	LINEAIRE	3 à 5 ans
MATERIEL DE TRANSPORT	LINEAIRE	1 à 5 ans
MATERIEL DE BUREAU	LINEAIRE	3 à 5 ans
MOBILIER	LINEAIRE	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 3 5
Autres créances	3 0 8 0
Total	3 2 1 5

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 3 1 5
Dettes fiscales et sociales	2 7 7 9 7
Autres dettes	8 5 4
Total	3 4 9 7 7

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	9 5 9 9
Total	9 5 9 9

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		28 795
Intérêts restant à courir sur emprunt	170	
Redevances de crédits bails restant à courir	28 625	
Total (1)		28 795

Engagements reçus

Avals cautions accordés		3 268
Redevances de crédits bails restant à courir		28 625
Total		31 893

Détail des cautions données

Cautions données au profit du : BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST
 Nom des personnes ayant donné leur caution : SOCAMA
 Montant initial de la caution : 28 834
 Montant restant dû de la caution : 3 268

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				78 324	78 324
Amortissements					
- dotations de l'exercice				2 766	2 766
Total				2 766	2 766
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				43 027	43 027
- exercice				15 362	15 362
Total				58 389	58 389
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				10 490	10 490
- entre 1 et 5 ans				16 299	16 299
Total				26 790	26 790
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				1 459	1 459
- entre 1 et 5 ans				377	377
Total				1 836	1 836
Montant en charge sur l'exercice				18 977	18 977

ANNEXE

Exercice du 01/08/2020 au 31/07/2021

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
PRISE EN CHARGE FORMATIONS	5 208
REMBOURSEMENTS SINISTRES	5 521
INDEMNITES JOURNALIERES	7 813
Total	18 542

A.S.E. PAR ABREVIATION AU SERVICE DE L'ENERGIE

Société par actions simplifiée
Au capital de 104 400 euros
Siège social : 32 Rue Jean Rouxel
ZAC PENTECOTE, 44700 ORVAULT
449 741 495 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JANVIER 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2021

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2021 s'élevant à 66 519,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice, soit 66 519,23 euros

A titre de « Dividendes aux associés », soit 40 000,00 euros
Soit 3,83 euros par action

Le solde, soit 26 519,23 euros
En totalité au compte "Autres réserves".

Le dividende serait mis en paiement au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 juillet 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 40 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>Exercice</u>	<u>Dividende par action</u>	<u>Réfaction par action</u>	<u>Montant total de la distribution</u>	<u>Année de distribution</u>
2017/2018	1,91 €	0,76€	20 000€	2019
2018/2019	3,83 €	1,53€	40 000€	2020
2019/2020	3,83 €	1,53€	40 000 €	2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Monsieur Thierry KOWALKSI

